

Une question
sur le logement et l'habitat ?

Un seul endroit

 maison
de l'habitat
Caen la mer

LOCATION | ACCESSION | RÉNOUATION



Tél. 02 31 38 31 38 | maisonhabitat.caenlamer.fr


Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

La Maison de l'habitat

Pourquoi ?

- 1 Informer, conseiller et orienter** sur toutes les questions sur le logement et l'habitat.
- 2 Apporter un soutien technique aux communes** dans la mise en œuvre de leur projets.
- 3 Contribuer à la politique de l'habitat de Caen la mer** et garantir la cohérence des pratiques sur le territoire.

→ **Besoin d'un conseil sur la rénovation de votre logement, sur les économies d'énergie, la prévention des expulsions ?** Des conseillers sont à votre disposition à la Maison de l'habitat (permanences gratuites).

Pour qui ?

- 1 Pour tous les habitants ou futurs habitants de Caen la mer.**
- 2 Pour tous les partenaires présents sur le territoire** (communes, bailleurs sociaux, associations, promoteurs, etc.).



Pour retrouver toutes les actualités du logement et de l'habitat, ainsi que le calendrier des permanences sur le site internet **maisonhabitat.caenlamer.fr**

Vous cherchez des informations sur la location,
l'accession, la rénovation et l'adaptation ?

La Maison de l'habitat vous apporte les réponses à vos questions



Vous souhaitez louer un logement ?

Selon votre profil, la Maison de l'habitat vous accompagne et vous oriente vers le dispositif le plus adapté :

- > Elle vous aide dans l'enregistrement de votre **demande de logement social** et vous informe sur le parc locatif de Caen la mer.
- > Elle répond à vos questions de **droit locatif**.
- > Vous êtes **propriétaires bailleurs**, la Maison de l'habitat vous informe sur les différentes solutions et aides disponibles pour la mise en location de votre bien.



Vous envisagez d'accéder à la propriété ?

La Maison de l'habitat vous informe sur l'ensemble des dispositifs d'aides à l'accession (aides nationales, locales et autres partenaires) et notamment sur les aides de Caen la mer et de certaines communes.



Vous projetez de rénover ou d'adapter votre logement ?

Que vous soyez propriétaires bailleurs, occupants, futurs propriétaires ou encore copropriétaires, la Maison de l'habitat et ses conseillers partenaires vous aident à réaliser vos projets. Elle vous renseigne sur l'ensemble des aides disponibles et vous accompagne à chaque étape.

Plan d'accès








Accueil

La Maison de l'habitat vous accueille

Lundi : 9h – 12h30 / 13h30 – 17h
Mardi : 10h30 – 12h30 / 13h30 – 17h
Mercredi : 9h – 12h30 / 13h30 – 17h
Jeudi : 9h – 12h30 / 13h30 – 17h
Vendredi : 10h30 – 16h

Accès

-  Lignes 1, 6, 10, 11, 11 express (arrêt Port de plaisance), 12, 12 Express, 30 et 31 (arrêt Gare SNCF).
-  Stations Vélolib et Vélopark Rives de l'Orne
-  Twisto Auto situé rue Rosa Parks
-  Navette centre-ville à l'arrêt Gare / Rives de l'Orne
-  Lignes T1 et T3 à l'arrêt Quai de Juillet ou Gare SNCF et ligne T2 à l'arrêt Gare / Rives de l'Orne

 maison
de l'habitat
Caen la mer

16, rue Rosa Parks
CS 52700
14027 CAEN CEDEX 9
Tél. 02 31 38 31 38

maison.habitat@caenlamer.fr
maisonhabitat.caenlamer.fr


Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE